

Les dernières nouvelles de la Genète

N° 32

Janvier 2017

Les Dernières Nouvelles de La Genète
Mairie
71290 La Genète
Directeur de la publication : Philippe Taton
Rédaction : Christophe Berger

Les Dernières nouvelles de La Genète est distribué gratuitement aux familles habitant La Genète. Les personnes domiciliées dans une autre commune et désirant recevoir ce journal doivent s'adresser à la mairie de La Genète. (Permanences le lundi de 13h à 17h et le jeudi de 9h à midi).

EDITORIAL

Chers administrés,

Notre monde connaît une période assez trouble en cette fin d'année. Des attentats lâches et meurtriers ont été perpétrés en Allemagne, des combats atroces ont tué des centaines d'innocents en Syrie et l'arrivée prochaine d'un nouveau président à la tête des États-Unis rend perplexes bon nombre de spécialistes.

Ces horreurs se déroulent à nos portes et nous devons montrer plus que jamais notre solidarité avec toutes ces victimes.

De la solidarité, nous en avons également besoin dans nos petites communes où les frimas de l'hiver maintiennent enfermées dans leur maison des personnes fragilisées par l'âge ou la maladie. Chacun de nous doit faire un effort d'entraide envers toutes ces personnes, souvent silencieuses et solitaires.

En ce deuxième semestre 2016, deux personnages incontournables de la vie associative genétode nous ont quittés. J'ai une pensée émue pour mes amis René Rué et André Vieux et je souhaite beaucoup de courage à leurs familles. Je n'oublie pas non plus toutes les personnes décédées durant l'année 2016.

Malgré ces événements, nous ne devons pas sombrer dans la morosité mais aller de l'avant.

Je vous donne rendez-vous le dimanche 8 janvier à la Tour Jérusalem pour mes vœux et vous souhaite à toutes et tous une excellente année 2017.

Philippe TATON
Maire de LA GENETE

SOMMAIRE

Page 1: Éditorial.

Pages 2et 3: Conseils municipaux.

Page 4 : Cérémonie du 11 novembre.

Page 5 : Travaux dans la commune.
Saison 2016 de la pêche.

Page 6 : Visite de M. le Sous Préfet.

Page 7: Conférence de Paul Perrault.
Repas des cheveux blancs.

Page 8: Comité des Fêtes.

Page 9: Bienfaiteurs de la commune.

Page 10: Bourse aux jouets.
Calendrier des manifestations.
Ramassages

Page 11: État civil.
Interventions des pompiers.

Page 12: A noter.
Message des ADMR.

Conseil municipal du 30 juin 2016.

Le conseil municipal de La Genète s'est réuni ce jeudi 30 juin 2016 sous la présidence de Philippe TATON, maire de la commune.

Sont absents : Véronique MOREIRA (pouvoir donné à Bernard COMTET) et Jérôme CABUT.

Réforme de l'instruction du permis de construire.

M. le Maire informe le Conseil qu'à partir du 1^{er} janvier 2017, les demandes de permis de construire dans les communes possédant une carte communale ou un PLU ne seront plus visées par la DDT mais par le Syndicat de la Bresse Bourguignonne. Pour les autres communes, c'est toujours la DDT qui recevra les demandes.

A l'unanimité, le Conseil municipal accepte cette décision.

Location du logement communal.

La mairie a reçu quatre demandes pour occuper le logement dit de la maison Choux.

Après étude des différents dossiers, le Conseil décide à l'unanimité de louer ce logement à Melle Gaëlle TRONTIN, cette dernière ayant quitté la salle lors du vote. Son installation pourra se réaliser après quelques travaux de rénovation de la maison.

Rapport de la Lyonnaise des Eaux.

M. le Maire donne connaissance à l'assemblée du rapport annuel proposé par la Lyonnaise des Eaux.

Celui-ci montre que toutes les analyses réalisées sur la commune sont conformes aux normes en vigueur.

A l'unanimité, le Conseil municipal donne son accord sur ce rapport.

Circuit pédestre.

A l'unanimité, le Conseil municipal valide le circuit proposé par le plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée de Saône et Loire.

Pour rappel, ce circuit pédestre part de Suisse et va jusqu'à Cluny afin de rejoindre le chemin de Saint Jacques de Compostelle.

Questions diverses.

Le département informe la commune avoir pris connaissance de notre demande de subvention pour les travaux dans le logement situé au-dessus de la mairie.

M. le Maire informe les membres que la Communauté de Communes financera les travaux de réfection du Chemin de Sansot à hauteur de 12 947 €.

Le Conseil municipal décide de ne pas changer les tarifs de location des gîtes communaux.

Conseil municipal du 28 septembre 2016

Le Conseil municipal de LA GENETE s'est réuni le mercredi 28 septembre sous la présidence de Philippe TATON, Maire de la commune.

Tous les conseillers sont présents.

Indemnités receveur:

A l'unanimité, le Conseil municipal autorise le nouveau percepteur à superviser les comptes de la commune et, au besoin, à effectuer des actes de poursuite.

Affouage exercice 2017:

A l'unanimité, le Conseil approuve l'inscription à l'état d'assiette de l'exercice 2017 les parcelles 14, 15, 16 et II sur "Le Dit" et reporte en 2020 l'exploitation des parcelles situées sur les lots de Pirey et Villeneuve pour cause de capital forestier insuffisant.

Il est convenu que les garants des affouages du "Dit", Villeneuve et Pirey se réuniront pour convenir du partage des parcelles à exploiter cet hiver.

Fusion des Communautés de Communes:

Suite à la fusion des Communautés de Commune "Saône Sâne Seille" et "Les Portes de Bresse", notre commune dispose d'un siège à la future communauté de communes étendue.

A l'unanimité, le Conseil municipal propose que M. le Maire soit le délégué communal

Il est demandé au Conseil municipal de proposer un lieu pour le siège social de cette nouvelle communauté de communes.

A l'unanimité, le Conseil propose la commune de Cuisery .

A l'unanimité, le Conseil propose la dénomination de: "Terres de Bresse" pour cette nouvelle communauté de communes.

Quatre terrains sont concernés pour des achats ou des ventes par la commune.

Avec une voix contre et quatorze voix pour, le Conseil approuve la vente du terrain à Mme Moosmer pour la somme de 3 000 €.

Travaux maison dite "Maison Choux":

A l'unanimité, le Conseil accepte de louer gratuitement le logement communal à Mlle Trontin jusqu'au 1er décembre afin de palier aux frais que celle-ci a engagés pour la restauration de la maison.

M. le Maire présente au Conseil les devis pour les travaux d'installation de chauffage et propose celui de M. Gravalon qui prévoit la pose de 8 radiateurs à fluides.

Questions diverses:

M. le Maire annonce que le FPIC accorde à la commune la somme de 7 359 €.

M. le Maire demande que les associations fournissent à l'avenir des demandes de subventions écrites incluant un bilan financier et les projets d'activités. Aucune subvention ne sera accordée sans ces précisions.

Conseil municipal du lundi 19 Décembre 2016.

Le 19 Décembre, le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Philippe TATON, Maire de la commune.

Absents : Christophe Berger (pouvoir donné à Philippe Taton) et Gaëlle Trontin (pouvoir donné à Véronique Moreira)

Projet de Schéma de Cohérence Territoriale

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le projet de Schéma de Cohérence Territoriale. Monsieur Le Maire précise, que dans ce projet, pour les communes de moins de 1000 habitants, la surface constructible est maintenue à 1000m² . La commune de La Genète est donc concernée.

Convention de prestation de service entre la commune et le Syndicat Mixte de la Bresse Bourguignonne:

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette convention de prestation à partir du 1^{er} Janvier 2017. Cette prestation était auparavant assurée par l'Etat (DDT) et concerne notamment l'instruction des autorisations de permis de construire, de démolir, certificats d'urbanisme....etc. Toutefois la compétence reste du domaine du Maire et les dossiers sont à déposer en Mairie comme auparavant.

Engagement, mandatement avant vote du budget 2017 :

Le Conseil municipal autorise à l'unanimité M. Le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement qui seront inscrites au budget primitif dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'investissement du budget de l'exercice précédent.

RIFSEEP:

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le nouveau régime indemnitaire des employés communaux. Les indemnités actuelles ne sont pas changées, mais réparties pour une part mensuellement au lieu d'annuellement

Admission en non valeur :

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité l'admission en non valeur de la somme de 20,50€

Subvention cantine scolaire pour 2017

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité la subvention communale de 3948,98€ pour la cantine scolaire au pro-rata des enfants fréquentant la cantine par commune soit 43 pour La Genète.

Questions diverses

- Taxe sur l'eau pour 2017 (assainissement collectif) : le Conseil Municipal propose de ne pas changer soit 1€/m³.
- M . Le Maire précise la représentation des communes à la Communauté de Communes suite à la fusion avec Portes de Bresse (1 délégué pour la Genète)
- Présentation du projet Superfos pour sortie des camions sur RD 339 : l'ensemble du Conseil n'est pas favorable.
- Bilan annuel SYSDEL 2015
- Point sur les différentes demandes de subventions des associations en cours (2 actuellement) Comité des Fêtes, Comité de Fleurissement et externes (Lycée Henri Vincenot)

Cérémonie du 11 novembre.

Ce 11 novembre, La Genète, comme toutes les communes de France, rendait hommage à toutes celles et tous ceux qui laissèrent leur vie lors de la première guerre mondiale.

En préambule de la cérémonie, Paul Perrault, Président de l'Association des Anciens Combattants, présenta différents panneaux réalisés par les membres de l'Association d'Histoire de Cuisery. Ils retracent les parcours suivis par les hommes de Cuisery et des alentours mobilisés à partir d'août 1914.

La commune de La Genète possédait alors 750 habitants, et ce fut pas moins de 200 jeunes hommes qui furent appelés à se battre, principalement en Alsace et dans les Vosges.

M. Perrault rappela qu'il y a exactement 100 ans, 70 hommes du



canton perdirent la vie lors de la bataille de



La délégation, composée de M. le

Maire, de conseillers municipaux, d'anciens combattants ou de leurs représentants, des sapeurs pompiers et d'habitants de la commune, se rendit au monument aux morts pour y déposer une gerbe.

A l'issue de la cérémonie, Norbert Pauget reçut la médaille de porte drapeau des



TRAVAUX DANS LA COMMUNE.

Changement de la conduite d'arrivée d'eau: L'ancienne conduite datait de près de soixante ans et montrait de plus en plus de signes de faiblesse (fuites) . C'est pourquoi pendant deux mois, pelleuses, camions et feux tricolores de l'entreprise Piquant de Saint-Amour ont pris possession de notre bourg afin qu'un nouveau réseau tout neuf soit installé. Ces travaux débütèrent par une grosse frayeur lorsqu'une canalisation de gaz fut rompue par accident, ce qui nécessita l'évacuation de plusieurs foyers et l'intervention des sapeurs pompiers. Heureusement tout rentra rapidement dans l'ordre et le travail se poursuivit sans encombre. Restent à présent à effectuer les branchements à chaque habitation, puis la réfection de la route. Le montant de cette rénovation est pris en charge par le Syndicat de la Basse Seille.

Logement communal: Il a été décidé en Conseil municipal de rénover le logement communal situé au-dessus de la mairie. Dans un premier temps, une nouvelle chaudière individuelle a été installée par la société Boutonnet. Ensuite, les planchers, murs et plafonds seront remis à neuf, la plupart des fenêtres seront changées et l'électricité refaite. Ce logement devrait être à nouveau opérationnel au printemps.

Sécurisation de l'école: Après les attentats meurtriers qui ont frappé notre pays, le ministère a demandé aux communes de sécuriser l'accès aux établissements scolaires. Dans ce but, un système d'ouverture à distance et de digicode a été installé par l'entreprise Gravallon. Il faut donc à présent montrer patte blanche avant d'entrer dans l'école qui doit rester un lieu où les enfants vivent en sécurité.



Saison 2016 de la pêche.

Samedi 19 novembre, Gabriel Eyrard, Président du Comité de Gestion du Domaine des druides, avait convié ses troupes pour la pêche de l'Étang des Loups.

Une quinzaine de membres de l'équipe, aidés par plusieurs bénévoles, étaient présents dès huit heures, la vidange du plan d'eau ayant commencé quatre jours auparavant.

Bon nombre de carpes, perches et poissons blancs ont rejoint l'étang du bas; un complément d'alevinage sera réalisé par la pisciculture Denderes avant la fin de l'année.

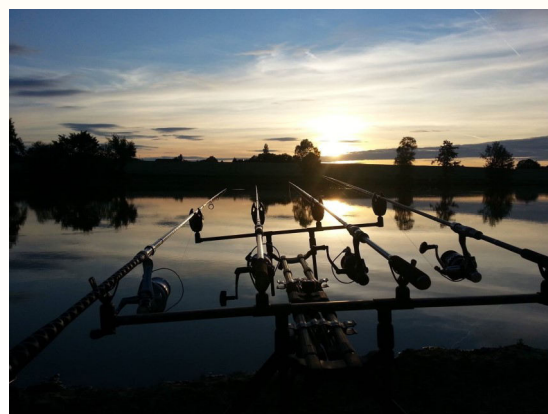
Courant octobre, une pêcherie a été réalisée pour faciliter la pêche de l'Étang des Loups (moins de perte possible et travail dans de meilleures conditions) . Ces travaux ont été réalisés par l'équipe du Comité de gestion. De plus, le changement de la vanne de vidange sera effectué; tout ceci étant financé par le Comité de gestion.

La saison 2016 a été un succès. Nous avons eu une très bonne fréquentation tout au long de l'année.

Un filet anti-cormorans a été installé afin de protéger la faune piscicole.

La nouvelle saison reprendra le 25 février 2017 avec l'ouverture de la pêche à la truite.

Vous pouvez nous retrouver sur Facebook (Étang des Druides).



Visite de M. le Sous Préfet.

Mardi 12 juillet, notre commune a eu l'honneur de recevoir la visite de M. Georges Bos, Sous Préfet de Louhans.

Accompagné de plusieurs élus du village, Philippe Taton accueillait également Frédéric Canard et Sylvie Chambriat, Conseillers départementaux, ainsi que des représentants de la gendarmerie de Cuisery.

Cet après-midi s'est déroulé en plusieurs temps:



Une visite sérieuse, mais dans la bonne humeur.

En premier lieu, a été signée par M. le Maire, M. le Sous Préfet et la gendarmerie la convention de « Participation citoyenne » à laquelle la commune a souhaité adhérer à travers une délibération du Conseil municipal.

Plusieurs référents se sont portés volontaires dans le village.

M. le Sous Préfet rappela que ce dispositif a permis à la gendarmerie de régler une trentaine d'affaires grâce aux 400 référents de la circonscription.

Dans un deuxième temps, M. le Maire développa une présentation de la commune à

M. le Sous Préfet. Paul Perrault présenta l'historique des usines Somagic et Superfos.

Plusieurs sujets furent débattus, dont l'avenir du SIVOS, les problèmes liés aux fusions des communautés de communes, l'arrivée de la fibre optique, le financement du nouveau projet d'assainissement collectif...

La dernière partie de la venue de M Bos fut consacrée aux visites de l'entreprise Superfos, de la ferme de M. et Mme Jean-Paul Meunier et de la Tour Jérusalem.

M. le Sous Préfet se montra vivement intéressé par ces différents aspects de la vie genétode.

La commune remercie vivement les personnes qui ont accueilli la délégation et organisé les visites.



Lors de la présentation de l'usine SUPERFOS



Par sa curiosité, M. le Sous Préfet démontrera que le monde agricole lui tenait à cœur.

Conférence de Paul Perrault.

Attendue depuis une année, la potée précédée de la conférence de Paul Perrault a rencontré une nouvelle fois un vif succès.

Ce samedi 12 novembre, près de cent quarante personnes de tous âges se sont agglutinées dans la Tour Jérusalem pour écouter notre conteur local nous narrer l'histoire de Noël Jumeau, pharmacien à Cuisery où une rue porte son nom.

Entré dans la résistance au début de la seconde guerre mondiale, Noël Jumeau était chargé de fournir différents documents secrets à Londres. Il était un des acteurs de l'opération Pampas au cours de laquelle un avion chargé de transporter des personnes et du courrier outre Manche s'est trouvé embourbé en pleine nuit sur le terrain d'aviation de Cuisery avant de parvenir enfin à décoller.

Noël Jumeau fut finalement arrêté et abattu en janvier 1944.

A l'issue de cette passionnante conférence, tout le monde s'est retrouvé à table pour partager une excellente potée préparée par M. Burdy, traiteur à Cuisery.



Repas des cheveux blancs.

Comme chaque année, le traditionnel repas des cheveux blancs, organisé par le CCAS, s'est tenu le 9 octobre à la Tour Jérusalem.

Il a réuni 36 personnes de 70 printemps et plus, encadrées de 5 membres du CCAS.

Le repas était préparé par Brigitte Martin et c'est Daniel Casseville qui a pris en charge l'animation musicale.

Toutes les personnes présentes ont passé un très bon moment, dans une ambiance détendue, et les discussions se sont poursuivies jusqu'en fin d'après-midi.

Les doyens de ce banquet étaient Mme Carmen Faillet et M. Jean Vermorel.



La commune remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont effectué un don lors du repas des cheveux blancs, de la distribution des colis de Noël ou tout au long de l'année.

Comité des fêtes.

4^{ème} édition Marché Gaulois au Domaine des Druides

Pour cette 4^{ème} édition du 14 Juillet 2016, le Comité des Fêtes et ses fidèles bénévoles avaient décidé de procéder à plusieurs nouveautés, avec notamment un spectacle de fauconnerie avec la troupe « Des Crins et des Ailes » de Ménetreuil et jambons cuits à la broche au lieu de cuits au foin. Tout avait été minutieusement préparé, mais il a fallu intégrer les événements climatiques de dernière minute ou presque à savoir, la tempête de fin Juin qui nous a obligés à faire avec quelques habituels bénévoles, une « corvée de nettoyage » du site pour évacuer les branches ou arbres cassés afin d'éviter tout accident. Il a fallu également intégrer le jour même une température persistante de 13 ou 14 degrés digne d'un mois d'Octobre, plus propice au vin chaud qu'à la « potion magique »

Malgré cela, la journée fut cependant une réussite avec notamment le spectacle de fauconnerie très apprécié du public. Rendez-vous en 2018 pour une 5^{ème} édition.....



33^{ème} édition Brocante/puces à La Tour Jérusalem

Celle-ci a eu lieu le dimanche 14 Août 2016 avec son succès habituel (Plus de 2000 visiteurs, 120 exposants.....). Il est vrai que cette fois le temps était de la partie, mais c'est une manifestation qui est depuis de nombreuses années ancrée dans les agendas des visiteurs et exposants, car ils y trouvent toujours cette touche de bonne humeur et de convivialité, générée par tous les bénévoles.

Et toujours cette volonté d'innover, avec pour cette fois une restauration rapide proposant des aiguillettes de poulet et « légumes méridionaux ». Un régal..... Sans compter sur notre vaillante équipe de boulangers, proposant comme d'habitude son pain et tartes locales. Rendez-vous en 2017 pour la 34^{ème}



Information du Comité des fêtes

L'assemblée générale du Comité des Fêtes aura le samedi 14 Janvier à 10h30 à la Tour Jérusalem, suivie d'un apéritif amical.

Toutes les personnes désirant s'investir au sein du Comité des Fêtes, même de façon ponctuelle, sont cordialement invitées à y participer.

Hommage aux bienfaiteurs de la commune.

Samedi 22 octobre, Philippe Taton et Paul Perrault réunissaient les membres du Conseil municipal ainsi que ceux des précédents conseils municipaux afin de rendre hommage aux bienfaiteurs de la commune réunis sur un tableau exposé Salle Piguet. Ces personnes sont :

- Mme Stéphanie Boosz, qui laissa à son décès ce qui devint le gîte Angéline et la Salle Piguet.
- M. Félix Choux, cantonnier du village, qui permit à la commune de recueillir la maison de Veilly, actuellement logement communal.
- Melle Jeanne Fossurier demeurait à Ratenelle. Elle céda à la commune une parcelle de terrain qui permit l'extension de l'usine Somagic, ainsi que le bâtiment du bourg qui devint le gîte rural Etienne.
- Mme Marguerite Jacquet légua à son décès les biens qu'elle possédait, ce qui permit à la commune de construire la Résidence des Templiers.
- Mme Georgette Fonlupt demeurait au hameau de Varennes. A son décès, selon sa volonté, ses biens furent légués au CCAS de La Genète avec pour instruction d'en faire profiter les enfants.
- M. Léon Mathy vivait à La Bouchatière et laissait chaque mois une petite somme d'argent qui était déposée au CCAS.

Depuis de nombreuses années, la commune dépose un chrysanthème sur la tombe de chacun de ces donateurs.

M. Perrault rappela que tous ces dons ont eu lieu dans les années 1980 et ne sont pas étrangers au redressement de la commune, marqué par un important développement démographique ainsi que par l'envol de l'usine Somagic.

Les dernières pensées de ces six personnes sont allées vers notre commune qui se devait de leur rendre un hommage mérité.



Paul Perrault présente le panneau exposé Salle Piguet.



Melle Jeanne Fossurier



Mme Stéphanie Boosz



M. Félix Choux



Mme Marguerite Jacquet

Bourse aux jouets.

Organisée par le Comité de fleurissement, la 1ère bourse aux jouets s'est tenue à la Tour Jérusalem le dimanche 20 novembre.

Elle fut une réussite totale. En effet, les tables de la Tour mises à disposition furent prises d'assaut par les exposants et l'on dut même refuser du monde.

Tout au long de la journée, et principalement le matin, les visiteurs se sont succédés pour acheter une layette ou un jouet, quelques semaines avant Noël.

Dominique Passard, Présidente du Comité de fleurissement, se montrait satisfaite et soulagée après cette première.

L'argent récolté sera utilisé pour le fleurissement de la commune.



Calendrier prévisionnel des manifestations 2017

- 08 janvier : vœux du Maire Tour Jérusalem.
- 25 février : ouverture de la pêche à la truite à l'étang
- 11 mars : choucroute des pompiers Tour Jérusalem
- 12 mars : loto de l'APE à Brienne
- 25 mars : repas dansant de la cantine scolaire à Brienne
- 17 avril : chasse à l'œuf au Domaine des Druides, organisée par le C.C.A.S.
- 03 juin : concours de pétanque de l'école de Brienne
- 17 juin : concours de pétanque des Sapeurs Pompiers Enclos de la Tour Jérusalem.
- 01 juillet : kermesse des écoles à l'école de La Genète.
- 29 juillet : repas champêtre de la Chasse au Domaine des Druides.
- 13 août : brocante-puces du Comité des Fêtes à la Tour Jérusalem.
- 02 septembre : repas de remerciements du Comité des Fêtes Tour Jérusalem
- 01 octobre : repas paroissial par le Comité d'Aménagement de l'Eglise Tour Jérusalem
- 08 octobre : repas des cheveux blancs organisé par le CCAS Tour Jérusalem
- 04 novembre : banquet des pompiers
- 12 novembre : loto de la cantine scolaire à Jouvençon.
- 19 novembre : Bourse aux jouets du Comité de fleurissement Tour Jérusalem

Ramassage du tri sélectif par les employés communaux:

| | |
|-----------------|-------------------|
| 10 janvier 2017 | 04 juillet 2017 |
| 28 février 2017 | 19 septembre 2017 |
| 09 mai 2017 | 07 novembre 2017 |

Ramassage de la ferraille:

| | |
|-----------------|-----------------|
| 14 janvier 2017 | 08 juillet 2017 |
| 15 avril 2017 | 14 octobre 2017 |

Etat civil 2ème semestre 2016

Naissances : Gabriel SIMON, né le 28 octobre 2016
Maxime SATORY né le 14 novembre 2016

Mariages : 19 juillet: Grégory GORNY et Nathalie GUICHETEAU
23 juillet : André NOIRAY et Marie Pierrette GRONDIN
06 août : Anli Hanifa BACAR et Amandine GUYONET
Tous nos vœux de bonheur vous accompagnent.

Personnes en maison de retraite :

Mme Marie FERRAND à Romenay
Mme Georgette DAVID à Romenay
Mme Simone FAVRE à Romenay
M. Albert MOUCHON à Belnay

Décès: Almerinda DOS SANTOS GUERREIRO veuve CORREIA, décédée le 1er juillet 2016
Michel DAVID, décédé le 20 juillet
André VIEUX, décédé le 04 août à Tournus
Georgette NUCCI, épouse SERRAND, décédée le 15 août à Chalon sur Saône
René RUE, décédé le 06 novembre à Tournus
Liliane SERVAIS, décédée le 10 décembre à Romenay

Nouveaux habitants: *Nous souhaitons la bienvenue dans notre commune à:*
Pascale RIOU et Henri MICHEL (RD 975)
Cyrille GALLAND et Blandine ROSSIN (Chemin de Pirey)
Christelle et Vincenzo CORBO (Rue de l'Eglise)
Aurore BENADJER (Route de Brienne)
Franck VAUGARNY et Edith D'ALBERTO (Route du Domaine des Druides)
Mauricette MARCONNET épouse PELARDY (Route du Poutat)
Silvana PELLEGRINI (Hameau des Templiers)

Nous rappelons qu'il est important de venir le plus tôt possible se faire inscrire en mairie.

Interventions des Sapeurs Pompiers 2nd semestre 2016

| | |
|--------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|
| 18 juillet: Secours à personne Rue de l'Eglise. | 30 août: Destruction de nid d'insectes Ch. de Narfoux |
| 20 juillet: Secours à personne Rue de l'Eglise. | 05 septembre: Destruction d'insectes Ch. des Rosiers |
| 26 juillet: Secours à personne Rue des Templiers | 20 septembre: Secours à personne Rue de l'Eglise |
| 01 août: Secours à personne Usine Superfos | 30 septembre: Secours à personne Usine Somagic |
| 08 août: Feu de broussailles La Bouchatière | 10 octobre: Secours à personne Rte de la Villeneuve |
| 14 août: Secours à personne Salle des fêtes | 26 octobre: Fuite de gaz renforcée Rue de l'Eglise |
| 14 août: Opérations diverses Salle des fêtes | 02 novembre: Secours à personne Rte de Brienne |
| 14 août: Secours à personne Chemin des Rosiers | 20 novembre: Feu de véhicule Ch. De Pirey |
| 22 août: Secours à personne Usine Superfos | 01 décembre: Secours à personne Ch. Des Rosiers |

Les Sapeurs pompiers de La Genète rappellent que toutes les personnes qui souhaitent les rejoindre-hommes ou femmes-seront les bienvenues. Renseignements auprès du chef de corps, Olivier Sixdenier, ou lors des manœuvres du dimanche matin.

A N O T E R

L'Atelier de Dan : Toutes confections textiles et ameublement : 06 60 94 55 61
Basset-Lennoz Marion : Pépinière des Avettes 06 50 67 78 11
Correia et fils : fonderie 03-85-40-00-13
École : 03-85-40-16-60
Epicerie-bar : 09 73 12 46 21
Gîtes et Tour (réservations) Mme Aufranc: 06 89 31 79 72
Gravallon Christophe : électricité générale, électroménager 06-72-62-99-56
Greffet Jérémie : élagueur, paysagiste, créateur : 06 49 03 17 19
La Petite Auberge : bar hôtel restaurant 03-85-40-18-18
Mairie : 03-85-40-12-47
Richard Christophe : électricité 03 85 40 11 73
Sanvert Cédric : entretien et aménagement de jardins : 06 18 80 71 85
Somagic : barbecues : 03 85 32 27 50
Superfos : conditionnements plastiques : 03 85 32 27 55
Taton Philippe : Maire : 06 28 33 77 08



L'ADMR vous informe

Forte de plus de 70 ans d'expérience, l'ADMR intervient auprès de l'ensemble de la population de la naissance à la fin de vie. L'ADMR propose une large palette de services :

- les services spécialisés auprès de la personne âgée ou en situation de handicap ou en retour d'une hospitalisation : ménage, entretien du linge, courses, aide aux repas, aide et accompagnement, portage repas, téléassistance FILIEN...
 - les services auprès de la famille : la garde d'enfants, un soutien aux familles pour faire face aux aléas de la vie (naissance multiples, maladie d'un parent...).
- L'association de Cuisery intervient sur les communes d'Ormes, Simandre, Lacrost, Prety, La Truchère, Cuisery, L'Abergement de Cuisery, Loisy, Brienne, La Genête, Jouvençon, Huilly sur Seille, Rancy.

L'ADMR de Cuisery située au 87/99 rue neuve - 71290 CUISERY vous accueille du lundi au vendredi - le bureau est ouvert au public le mardi mercredi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et lundi, mardi et jeudi de 13 h 30 à 16 h - Téléphone : 03.85.32.36.98

Mail : info.cuisery@fed71.admr.org

BONNE ANNEE 2017